

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sion, le 14 juin 2024

14 JUIN – GRÈVE DES FEMMES

LA LUTTE CONTINUE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET DES RENTES DÉCENTES !

Chaque année, nous devons malheureusement faire le même constat : pas de progrès dans le domaine de l'égalité salariale et nouvelles attaques sur les retraites, après la victoire dans les urnes sur la 13^{ème} rente AVS.

En cette date symbolique du 14 juin, le SCIV – Le syndicat rencontre la population aux abords des gares Valaisannes et du Chablais, avec des revendications claires.

ENSEMBLE POUR L'EGALITE

Nos revendications demeurent inchangées et sont claires.

- **Egalité salariale entre femmes et hommes**

Les discriminations salariales entre femmes et hommes persistent et la Loi sur l'égalité n'apporte aucun moyen pour lutter contre cette situation. La plateforme www.respect8-3.ch a été mise en place par Travail.Suisse et ses fédérations, dont le SCIV – Le syndicat, afin de permettre aux travailleuses et travailleurs de dénoncer les employeurs qui ne respectent pas la loi sur l'égalité (LEg).

- **Des rentes vieillesse décentes pour les femmes**

Après l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, il y a eu le réconfort de la 13^{ème} rente AVS. Mais aujourd'hui, c'est la bataille du 2^{ème} pilier qui s'annonce, avec le projet de réforme de la LPP. Cette réforme, qui vise une baisse du taux de conversion de nos rentes et sur laquelle nous voterons le 22 septembre prochain, introduit des baisses de rentes importantes pour les prochaines générations de retraités, et retraité-e-s en particulier. En effet, si cette réforme est acceptée, non seulement les femmes paieront davantage de cotisations LPP (diminution du montant de coordination), ce qui fera diminuer leurs revenus directement accessibles, mais elles toucheront des rentes réduites. Après le sacrifice exigé des femmes avec l'élévation de l'âge de la retraite, cette situation prévisible est totalement inacceptable !

UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE EN VUE DES VOTATIONS DU 22 SEPTEMBRE 2024

La population doit maintenir la mobilisation qui a conduit à la victoire de la 13^{ème} rente AVS, et ce afin d'éviter un effritement de son pouvoir d'achat et de poursuivre la lutte pour l'égalité salariale !

Des renseignements complémentaires ? Des questions ?

Ludivine Luy Lovey, Vice-présidente du SCIV – Le syndicat

079 434 55 22